

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.047

L'An Deux Mille Quatre, le 28 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 21 JUIN 2004

LE 21 JUIN 2004

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjointes.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. GUIARD, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
M. COASSIN représenté par M. BOURGEOIS  
Mme CROUE représentée par Mme GEOFFROY  
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER  
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE  
Mme ISENDICK représentée par M. DENIS  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
Melle LABEYRIE représentée par Melle TURPIN

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme COURTIN

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 24  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION D'OBJETS  
APPARTENANT AUX COLLECTIONS DU MUSEE MUNICIPAL DE ROYAN

**VOTE** : UNANIMITE

Dans le cadre de sa politique muséale, la ville de Royan souhaite faire restaurer onze objets

- . un torque en bronze
- . un casque mixte
- . une francisque en fer
- . une hache en fer
- . un méreau en argent
- . une plaque-boucle et contre-plaque en bronze
- . un boulet en fer
- . une épée mixte
- . une hache en bronze
- . une lampe en fer
- . une pointe de lance en fer

appartenant aux collections du Musée.

Ces objets présentent un état de dégradation et de corrosion qui nécessite une intervention dans les plus brefs délais.

Les travaux de restauration représentent un coût total de 2 433,26 Euros TTC, sachant que la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes s'est engagée, après la commission délibérative du 7 mai 2004, à apporter une aide à hauteur de 30 % sur le total hors taxe et que le Conseil Général de Charente-Maritime peut également participer à hauteur de 33 % du montant total hors taxe.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- la restauration de onze objets appartenant aux collections du Musée de Royan,
- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes une subvention à hauteur de 30 % du montant total hors taxe
- de solliciter auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention à hauteur de 33 % du montant total hors taxe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 30 juin 2004  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**